

## **Programme jeunesse de la Société canadienne des chevaux belges**

La mission du programme jeunesse de la SCCB est de promouvoir la participation des jeunes dans la présentation et le développement de la race de chevaux belges et de reconnaître à chaque année leurs accomplissements.

Cette année encore, un champion et un vice- champion seront nommés dans les deux catégories i.e. dans la division jeunesse junior et dans la division jeunesse senior et ce dans chacune des trois régions géographiques (Est, Centre, Ouest) Des mentions honorables seront également remises aux participants du programme jeunesse. Ces mentions seront déterminées par le comité Jeunesse de la SCCB; la programmation et les bourses s'y rattachant seront révisées annuellement. La présidence du comité est assurée par le directeur de la division Alberta et Colombie- britannique de la SCCB, M.Bill Prins de Fort Saskatchewan AB. ( Contact [bdprins@albertacom.com](mailto:bdprins@albertacom.com) ou 780-998-3140.)

### **Régions géographiques**

Est : Provinces maritimes

Centre : Québec et Ontario

Ouest : Colombie-britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba

### **Groupe d'âge**

Division junior : Age de 8 ans à 13 ans le 01 janvier 2011

Division senior : Age de 14 ans à 18 ans le 01 janvier 2011

### **Admissibilité**

Pour être admissible au programme jeunesse de la SCCB, un jeune doit présenter un cheval belge et participer dans au moins une classe jeunesse d'une compétition ouverte dans sa région géographique. Les classes dans lesquelles le jeune peut participer sont les suivantes : licou, calèche 2 roues, attelage en double, décoration et présentation.

Un carnet d'admissibilité sera disponible sur le site informatique de la SCCB et chaque jeune participant devra y inscrire le lieu de la compétition à laquelle il a participé, la classe, le classement décerné ainsi que le nom du juge en devoir. Ces informations sont nécessaires pour chaque participation à une compétition. Tous les résultats doivent être acheminés au bureau de la SCCB pour le 11 novembre 2011. Le jeune participant à ce programme ne peut se présenter que dans une seule région géographique.

A la fin de la saison, chaque jeune dont la candidature sera retenue devra faire parvenir au comité son carnet d'admissibilité complété, sa photo ( incluant si

possible celle de son cheval ) tout cela accompagné d'un court texte décrivant son intérêt et son implication pour le cheval belge.

### **Jugement**

Un panel composé de trois membres aura la responsabilité de déterminer qui sera le champion et le vice- champion de chaque division dans chacune des régions géographiques. Le panel sera composé du président de la SCCB, du directeur de la région géographique concernée ainsi que d'un directeur d'une autre région géographique.

Les critères suivants serviront à déterminer les gagnants :

- Le nombre de compétitions et de classes dans lesquelles il aura participé
- Le classement du jeune dans les classes dans lesquelles il aura participé
- Les informations et détails pertinents à leur intérêt et implication pour le cheval belge au cours de la saison courante tel que décrits dans le texte accompagnant leur carnet d'admissibilité.

### **Récompenses**

Les récompenses suivantes seront remises aux gagnants de chaque divisions dans chacune des régions géographiques :

Champion du programme jeunesse de la SCCB                      Blouson et \$ 100.00

Vice- champion du programme jeunesse de la SCCB              Blouson et \$100.00

Mention honorable du programme jeunesse de la SCCB        \$25.00

**Nous remercions chaleureusement les généreux commanditaires pour leur support au programme jeunesse de la SCCB.**